



Mairie de Nant

Place du Claux
12230 NANT

COMMUNE DE NANT
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

127. Finances Locales / 7.1 décisions budgétaires

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NANT

Séance du 28 février 2024

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents 12

Votants : 13

Date de convocation : 22/02/2024

Date d'affichage : 22/02/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-huit février, à 18h, le Conseil municipal de Nant, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Richard FIOL, maire.

Étaient présents : Richard FIOL, Alain DELMAS, Anne-Marie FRENEHARD, Michel VERNHETTES, Paulette FOURNIER, Sabine THOMAS, Yvan BOUAT, Jean-Pierre CHARALAMBOS, Claude AROCAS, Christian JULIAN, Magali COULET, Jean-François GALLIARD.

Étaient Représentés : Virginie GOVIGNON représentée par Paulette FOURNIER.

Étaient Absents : Lionel CAYRON, Vanessa AUBELEAU

Délibération n° 2024-32

Objet : vote du budget primitif du budget assainissement pour l'année 2024

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif du budget annexe assainissement pour l'exercice 2024 comme suit :

Dépenses de fonctionnement : 204 893.27€

Recettes de fonctionnement : 204 893.27€

Dépenses d'investissement : 178 401.73€

Recettes d'investissement : 178 401.73€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des présents

-2 abstentions : Magali COULET, Christian JULIAN.

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,

- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,

Dépenses de fonctionnement : 204 893.27€

Recettes de fonctionnement : 204 893.27€

Dépenses d'investissement : 178 401.73€

Recettes d'investissement : 178 401.73€

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à NANT, le 28 février 2024

**Le Maire,
Richard FIOL**

**Le secrétaire de séance,
Alain DELMAS**